

## Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales (BIAPRI)

### GPL-3007 Projet d'intégration (6 crédits)

Horaire du cours : Mercredi 8h30 - 11h30.

Local du cours : DKN – 1466.

Horaires des tuteurs : à préciser.

### Plan de cours

#### Tuteurs responsables du cours :

Stephen Gordon, Département d'économique: [stephen.gordon@ecn.ulaval.ca](mailto:stephen.gordon@ecn.ulaval.ca)  
Bureau : DES-2280 (disponibilités à préciser).

Géraud De Lassus St-Genies, Faculté de droit: [geraud.de-lassus-saint-genies@fd.ulaval.ca](mailto:geraud.de-lassus-saint-genies@fd.ulaval.ca)  
Bureau et disponibilités à préciser.

Marcel Filion, Département de science politique: [marcel.filion@pol.ulaval.ca](mailto:marcel.filion@pol.ulaval.ca)  
Bureau : DKN-4405 (disponibilités à préciser)

#### Objectif du cours :

Selon la description officielle qui en est proposée, ce cours a pour objectif l'«*approfondissement, par un travail de recherche sous la supervision de tuteurs, d'un thème d'affaires publiques et de relations internationales. L'étudiant(e) doit établir une problématique, une bibliographie scientifique, ainsi qu'un plan détaillé de son sujet et, à la fin de la session, présenter par écrit et oralement les résultats de sa recherche. Deux disciplines au choix de l'étudiant(e) doivent être intégrées au contenu du travail de recherche*».

Plus précisément, votre travail principal pour ce cours consistera à rédiger un mémoire de recherche d'une longueur de 35 pages (**Interligne 1 ½, caractère 12 points, Times New Roman**), en équipe de deux ou trois étudiant(e)s et en étroite consultation avec vos deux directeurs de recherche. Une liste de sujets de recherche, précisant les thématiques générales, vous sera d'ailleurs présentée lors de la rencontre en classe de la première semaine (le mercredi 15 janvier à 8h30). C'est donc à l'aide de cette liste que vous devrez identifier, définir et préciser votre projet de recherche, en prenant bien soin de vous assurer d'intégrer adéquatement vos deux disciplines à votre cadre d'analyse.

Il est important de noter à ce propos que ce cours étant prioritairement axé sur des objectifs d'interdisciplinarité, vous devrez constamment garder à l'esprit, tout au long du développement de votre projet de recherche, qu'il ne s'agit pas simplement de traiter votre sujet successivement (de façon compartimentée) sous les angles des deux disciplines retenues. Il faudra plutôt veiller à constamment faire place simultanément à celles-ci au fur et à mesure de vos développements, à les dynamiser en quelque sorte en les mettant constamment en discussion afin de toujours bénéficier de leur éclairage mutuel au fil de votre recherche.

## **Organisation du cours :**

Tel que déjà évoqué, le cours privilégie la formule du tutorat, ce qui implique concrètement que pour chaque projet de recherche, les responsables des deux disciplines choisies assumeront la direction et la supervision des équipes, au gré de rencontres particulières convenues au long du trimestre avec les étudiant(e)s concerné(e)s. Toutefois, quelques séances plénières en salle obligatoires sont prévues pour l'ensemble du groupe, soit à la 1<sup>ère</sup> semaine (présentation du plan de cours et modalités d'organisation de la session) ainsi qu'aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> semaines (colloque étudiant). Voici donc sommairement comment se déroulera le cours au fil des semaines :

### **Déroulement de la session :**

**1<sup>ère</sup> semaine : Séance en salle (mercredi 15 janvier)** - Présentation du plan de cours et des thématiques de travail. Formation des équipes (2 ou 3 personnes) et répartition des champs disciplinaires de recherche. Chaque équipe devra alors, dans le cadre de son projet de recherche, intégrer deux disciplines parmi les trois champs disciplinaires composant le programme du BIAPRI.

**2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semaines :** Disponibilité des tuteurs pour rencontres avec les équipes sur rendez-vous.

**4<sup>e</sup> semaine :** Remise du résumé du projet de recherche (des critères précis à ce sujet vous seront communiqués en début de session) au plus tard le mercredi 5 février à 16h00 (dépôt de deux versions imprimées au secrétariat de science politique : DKN-3449). Disponibilité des tuteurs pour des rencontres avec les équipes sur rendez-vous.

**5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> semaines :** Disponibilité des tuteurs pour rencontres avec les équipes sur rendez-vous.

**8<sup>e</sup> semaine (lundi 3 mars au vendredi 7 mars) :** Semaine de lecture.

**9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> semaines :** Disponibilité des tuteurs en vue de discuter de la finalisation de votre projet avant le colloque.

**12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> semaines (les mercredis 2 et 9 avril : 8h30 – 12h00)** – Colloque (réparti sur deux séances de cours) durant lequel chaque équipe doit faire part succinctement (présentation de

20 minutes devant le groupe) de l'état d'avancement de sa recherche (des précisions détaillées à ce sujet vous seront fournies ultérieurement).

**14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> semaines :** À la suite du colloque, finalisation de la recherche avant la remise de la version finale du travail pour évaluation. **Date limite de remise (2 copies imprimées et 1 copie électronique par courriel) : le mercredi 23 avril avant 16h00, au local : DKN-3449.**

### **Thématiques proposées pour le travail :**

- 1) Thématique générale de science politique :** La souveraineté étatique face aux (nouveaux) défis de la gouvernance internationale (ou mondiale).

#### **Sous-thèmes :**

- Les droits de la personne dans le contexte international.
- Les enjeux environnementaux globaux : acteurs, institutions, régimes, etc.
- La problématique de la guerre : évolution des enjeux, légalité/légitimité, etc.
- Les défis de la mondialisation/globalisation de l'économie.

- 2) Thématique générale de droit :** Le droit international face aux nouveaux enjeux de la coopération

#### **Sous-thèmes :**

- La sécurité internationale.
- L'individu en droit international.
- Le droit international face aux enjeux du développement durable.
- L'évolution des sources et des acteurs du droit international.

- 3) Thématique générale d'économique :** L'environnement, commerce international et croissance.

#### **Sous-thèmes :**

- Les gaz à effet de serre.
- Union monétaire et union économique.
- Croissance durable.
- Globalisation de l'économie.

### **Modalités d'évaluation :**

1. Remise d'un bref résumé (3 pages à 1 ½ interligne, 12 Times New Roman) de votre projet de travail faisant (date limite : le **mercredi de la 4<sup>e</sup> semaine (le 5 février) avant 16 heures**, au local **DKN-3449**) : **15 points**. Déduction de retard de 1 point dès qu'il y a retard, plus 1 point par jour ouvrable.

2. Présentation orale de la recherche dans le cadre d'un colloque qui se tiendra sur deux semaines, soit **les mercredis 2 et 9 avril entre 8h30 -12h00 (au local du cours) : 15 points.**
3. Correction de la version finale du travail écrit d'un maximum de 35 pages, incluant la bibliographie ainsi que les notes de bas de pages (ou placées à fin de texte), mais excluant les annexes. Vous devrez remettre deux copies imprimées de votre essai, en plus d'une copie électronique envoyée à chacun des deux superviseurs de votre travail au fil de la session. La date de remise : au plus tard **le mercredi 23 avril à 16h**, au local **DKN-3449) : 70 points.** Déduction de retard de 5 points dès qu'il y a dépassement de l'heure limite de remise, plus 5 points pour chaque jour ouvrable supplémentaire.

### **Critères de correction de l'essai final (70 points) :**

- Compréhension des enjeux de la problématique, capacité d'intégration des deux disciplines choisies et profondeur d'analyse : **40 points.**
- Bonne structuration, synthèse et clarté du texte : **10 points.**
- Contribution personnelle (originalité, réflexion) : **10 points.**
- Qualité du français : **10 points.**

### **Échelle de notation :**

A+	90 - 100
A	85 - 89
A-	80 - 84
B+	76 - 79
B	73 - 75
B-	70 - 72
C+	66 - 69
C	63 - 65
C-	60 - 62
D+	55 - 59
D	50 - 54
E	49 et moins

### **Politique relative aux normes disciplinaires :**

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important

pour tout étudiant(e) de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:  
[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)